

BÉGARD | BELLE-ISLE-EN-TERRE | BOURBRIAC | BRÉLIDY | BULAT-PESTIVIEN | CALANHEL | CALLAC | CARNOËT | COADOUT | DUAULT | GRÂCES | GUINGAMP | GURUNHUEL | KERFOT | KERIEN | KERPERT | KERMOROC'H | LANDEBAËRON | LA CHAPELLE-NEUVE | LANLEFF | LANLOUP | LOC-ENVEL | LOHUEC | LOUARGAT | MAËL-PESTIVIEN | MAGOAR | MOUSTÉRU | PABU | PAIMPOL | PÉDERNEC | PLÉHÉDEL | PLÉSIDY | PLOËZAL | PLOUBAZLANEC | PLOUÉZEC | PLOUGONVER | PLOUISY | PLOUMAGOAR | PLOURAC'H | PLOURIVO | PLUSQUELLEC | PLOUËC-DU-TRIEUX | PONT-MELVEZ | PONTRIEUX | QUEMPEL-GUÉZENNEC | RUNAN | SAINT-ADRIEN | SAINT-AGATHON | SAINT-CLET | SAINT-LAURENT | SAINT-NICODÈME | SAINT-SERVAIS | SENVEN-LÉHART | SQUIFFIEC | TRÉGLAMUS | TRÉGONNEAU | YVIAS

N°14

Janvier 2024

mon Agglo 
Guingamp
Paimpol

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

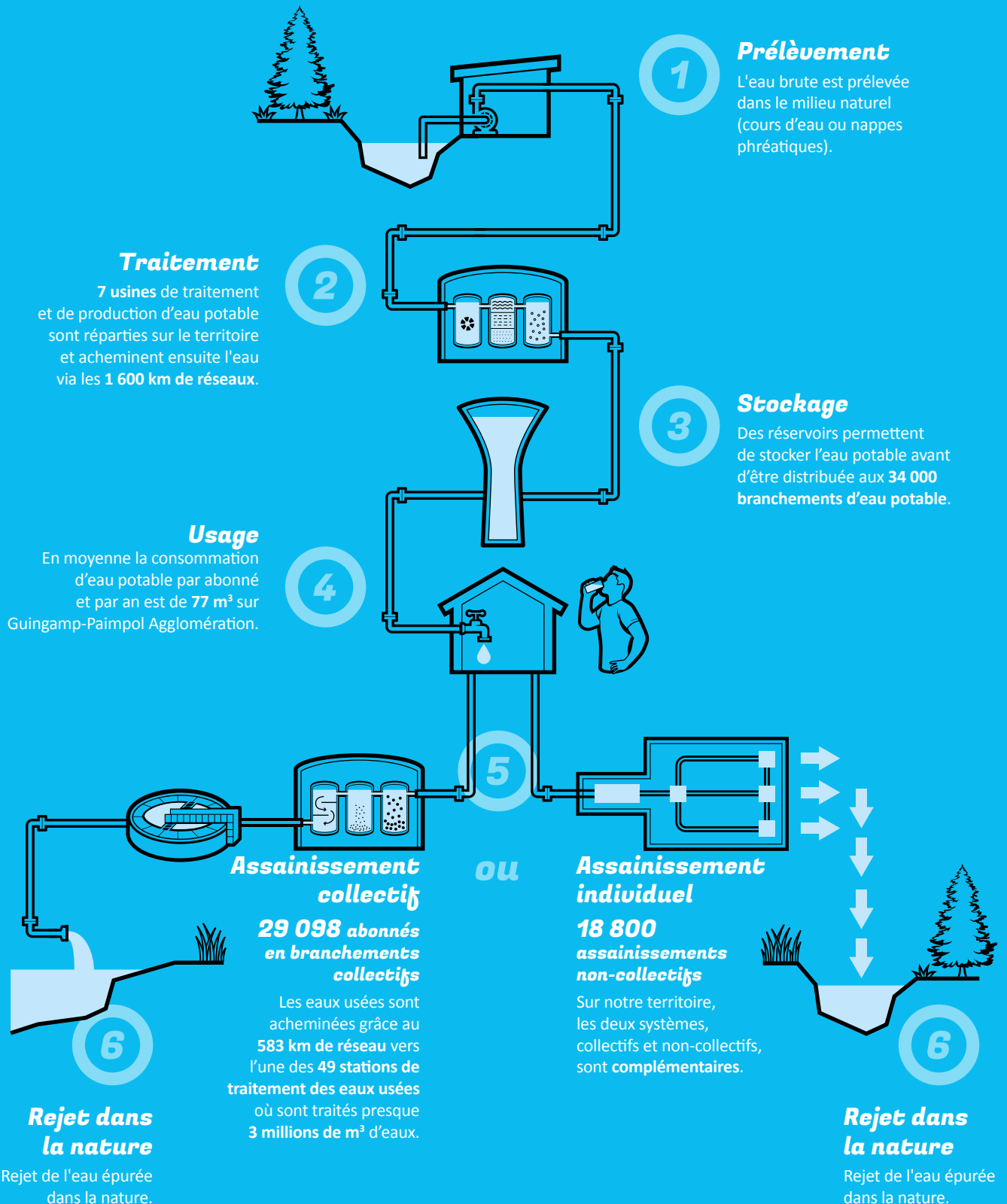


www.guingamp-paimpol-agglo.bzh


ZOOM SUR
L'eau,
un bien commun

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Le cycle domestique de l'eau et nous ?



🔦 Sources chiffres :

- Eau potable : issus des 29 communes qui sont sur le territoire de compétence de l'Agglomération (les autres communes sont accompagnées par des syndicats d'eau potable).
- Assainissement : issus des 57 communes de l'Agglomération.

04

MES ACTUS

06

MES INFOS

- + Coopération avec Madagascar, exposition ludique et pédagogique
- + MAEC - Des aides financières pour des pratiques vertueuses
- + La méthanisation au cœur du PCAET
- + Encourager la pratique du vélo

08 et 09

**ZOOM SUR
L'eau,
un bien commun**

10

MES RENCONTRES

- Portrait
- + Armor vêtements Portraits croisés
- + Jean-Marc Coatrieux
- + Gilles Huet

12

MES SERVICES

Des nouveautés pour vos déchets

13

MES GRANDS PROJETS

Visite guidée de la Maison de l'estuaire à Plourivo

14

MES ÉVÉNEMENTS

15

MON AGENDA

Edito

+



Vincent Le Meaux
Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération
Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-kêriou

En ce début d'année, nous sommes portés par l'espoir d'un monde plus heureux, plus fraternel, même si le poison de la haine entre peuples viennent ternir les espoirs du mieux vivre ensemble.

Ici, nous redoublons de travail pour mieux servir la population. Les projets annoncés se concrétisent : la satisfaction des pêcheurs qui verront, grâce à l'ouverture de viviers, prospérer leur activité ; le Programme Alimentaire Territorial, destiné à aider et inclure l'ensemble des métiers de l'agriculture... Nous unissons toutes les forces du territoire - jeunesse, sport, culture, santé avec notre hôpital - pour œuvrer à la réalisation d'un projet commun.

2024 sera une année républicaine avec l'ouverture de la nouvelle salle du Conseil d'agglomération, symbole de la démocratie locale vivant dans un bâtiment plus que séculaire, où tout le savoir-faire de nos artisans sera concrétisé par la restauration de La Chapelle des Ursulines. Que ce lieu soit un endroit de rencontres pour chacun d'entre nous ; il symbolise ce que nous faisons : à partir d'une histoire patrimoniale nous construisons inlassablement ce futur solidaire, inventif et progressiste.

Je vous souhaite une bonne année 2024.

Pennad-stur

Mechañs e vo laouenoc'h amzer-da-zont hon denelezh evit ar bloavezh o tont, memes ma ve boezion ar gasoni da lakaat e reuz etre an dud, ha da gas esperañs ar pobloù da netra e-keñver ar bevañ asambles.

Dav eo dimp labourat muioc'h c'hoazh evit mad an dud. An holl raktresoù meneget en a-raok ac'h a da wir : laouen e vo ar besketaerien o welet o aferioù oc'h ober berzh adal ma vo digoret pesklennoù ; ar Programm Boued Tiriadel, graet evit sikour an holl vicherioù stag ouzh al labour-douar... Faotañ a ra dimp liammañ etreze an holl obererezhioù gant Gwengamp-Pempoull - ar yaouankiz, ar sport, ar sevenadur, har ar yec'hed gant an ospital - abalamour dezhe da vezañ un nerzh boutin dimp-tout.

Ur bloavezh republikan hag evit ar servijoù publik e vo ar bloaz da zont. Ul lec'h nevez a vo kinniget d'ar geodedourien en ur savadur ouzhpenn kant vloaz anezhañ bet adkempennet gant hon artizaned hag a ray gant o zroioù-micher evit reneveziñ ur chapel ha lakaat anezhi da vezañ ul lec'h birvidik evit an demokratelezh. C'hoant am eus e vefe ul lec'h ma c'hallo pep hini ac'hanomp ober anaoudegezh gant ar re all rak ur skouer vat eo eus hon labour : diwar istor ur pezh eus hon glad e talc'homp sevel hon amzer-da-zont bepred, unan troet etrezek an nevezinti hag an ijin.

Bloavezh mat a hetan deoc'h e 2024.

Vincent Le Meaux
Président de Guingamp-Paimpol Agglomération
Prezidant Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêriou

Guingamp-Paimpol Agglomération | 11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp
Directeur de publication | Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération
Responsable de la publication | Romain Rollant, Directeur général des services
Rédactrice en chef | Coralie Belliard, Directrice de la communication, de la promotion du territoire et de la relation aux usagers
Rédaction | Perrine Morlière (rédactrice), Service communication
Crédits photos et illustrations | Kevin Antoine, Pascal Le Coz, Guingamp-Paimpol Agglomération, Service communication, Katia Ben
Création, conception | Le Studio | www.lestudio.bzh
Impression | Roto Armor
Tirage | 42 500 exemplaires | Imprimé sur papier 100 % PEFC
Distribution | La Poste
 Pour toutes questions sur le magazine : communication@guingamp-paimpol.bzh
 Prochain numéro : mai 2024

➤ **Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh**

Pour ne rien rater de l'actualité...

Après la tempête

Le 2 novembre 2023, notre territoire a été percuté par la tempête Ciaran. De nombreux citoyens ont été impactés et certains ont tout perdu, les particuliers comme les professionnels.

Malgré des situations parfois dramatiques, le passage de cette tempête a mis en exergue la solidarité entre les collectivités, les communes, et les citoyens de notre département.

Dans l'agglomération de Guingamp-Paimpol, toutes les équipes, agents et élus, main dans la main, se sont mobilisés pour venir en aide à celles et ceux qui en avaient le plus besoin mais aussi pour s'assurer de la mise en sécurité de chacun.

Je remercie, avec fierté, chacun d'entre vous.

Vincent Le Meaux
Président



Un arbre tombé sur la route et sur une ligne réseau à Louargat, une scène commune sur le territoire au lendemain de la tempête

ÉCONOMIE MARITIME

Un nouvel outil collectif pour les professionnels de la mer



Depuis décembre, un nouvel équipement est en service sur le port de Loguivy-de-la-Mer à Ploubazlanec. Un projet de réhabilitation d'un bâtiment de 1 000 m² a été engagé en 2018 afin de proposer un outil aux professionnels de la mer pour développer leur activité. Un atelier collectif de vingt-quatre bassins, quatre chambres froides et deux ateliers de conditionnement ont ainsi été mis en service aux viviers de Loguivy. À l'étage, les bureaux et la salle de réunion ont été remis à neuf et deux studios ont été aménagés pour accueillir des stagiaires. Locataires de l'Agglo', les professionnels gardent l'autogestion de leur bassin et de leurs produits. 1,6 million d'euros ont été nécessaires pour mener à bien les travaux engagés en concertation avec les professionnels, les riverains et la commune. L'Agglo' prendra en charge la gestion de l'outil jusqu'à la stabilisation du modèle économique, pour une durée estimée à 3 ans, avant le recrutement d'un nouveau gestionnaire. ●

PETITE ENFANCE

Les ateliers parentalité



Le yoga post natal, une des nombreuses pratiques destinées aux jeunes parents que vous pouvez découvrir lors des ateliers parentalité

Partenaire du Collectif Parentalité du pays de Guingamp, l'Agglomération est un acteur important dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité. Ses actions visent à conforter les compétences des parents, notamment aux périodes charnières du développement des enfants, quand l'exercice de la parentalité peut être mis à l'épreuve. Le service Parentalité et le Relais Petite Enfance de Guingamp-Paimpol Agglomération organisent des ateliers parentalité à destination des parents, des futurs parents et des professionnels de la petite enfance sur tout le territoire : portage en écharpe, cycle de massage bébé, yoga pré et post natal, atelier co-naître ensemble, mon enfant en mouvement, éveil sensorimoteur et soirées à thèmes... ●

Toutes les dates 2024 seront disponibles sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



CONSEIL CITOYEN

Rencontres et enquête pour améliorer la santé des habitants

Rassemblant une quarantaine de membres bénévoles du territoire, le Conseil Citoyen de l'Agglomération s'est mobilisé en 2023 sur le sujet « c'est quoi vivre en bonne santé pour la population ? ». Il invite tous les citoyens de Guingamp-Paimpol Agglomération à répondre à l'enquête, disponible en ligne et en mairies. Il organise en parallèle plusieurs rencontres aux quatre coins du territoire pour informer et échanger autour de différents sujets de santé, et compléter les résultats de l'enquête. Cette opération se déroule jusqu'en avril 2024 et se clôturera par le mois de la santé, avec de nombreux événements à Guingamp et ses alentours. ●

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2 500 personnes ont fait « un pas pour ma planète ! »



Comme ici à La Roche Jagu, chaque animation était une invitation à découvrir notre territoire sous l'angle de la transition et de l'émerveillement.

La quatrième édition d'« Un pas pour ma planète ! » a encore connu un grand succès. L'événement, qui a proposé 76 animations du 16 septembre au 6 octobre 2023, a embarqué dans l'aventure 37 structures différentes réparties dans 23 communes du territoire ! Un beau bilan pour cet événement qui a permis à plus de 2 500 participants de faire un geste concret pour la transition écologique. Ils ont pu mettre les mains à la terre, créer à partir d'objets recyclés, coopérer sur la réalisation d'une fresque du climat ou simplement découvrir la vie de nos forêts.

L'événement « Un pas pour ma planète ! » met en avant les acteurs locaux engagés tout au long de l'année en valorisant leur engagement et leur expertise autour de la sensibilisation et la mobilisation citoyenne depuis 2020. Ces acteurs seront invités à se réunir lors du Forum des transitions début 2024. Ce temps permettra un accompagnement dans leur montée en compétence tout en favorisant l'établissement de nouveaux partenariats, notamment avec les acteurs du monde économique. La cinquième édition d'« Un pas pour ma planète ! » encouragera les entreprises locales à partager une ou plusieurs bonnes pratiques internes en matière de transition durable. ●



SANTÉ

Mutuelle intercommunale JUST adaptée à votre budget et à vos besoins de santé

Depuis toujours, la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société et un axe fort porté par le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération. C'est dans cette dynamique que l'Agglomération continue d'assurer la protection santé de ses habitants. Une mutuelle protectrice qui inclut de nombreux avantages en phase avec l'importance de la prévention santé, de la préservation du bien-être et du bien-vieillir ; chaque adhérent à la mutuelle intercommunale peut notamment accéder à la téléconsultation médicale 24h/24 et du remboursement de sa licence sportive jusqu'à 40 € par an... ●

Permanences sur rendez-vous au 0 809 546 000
ou sur le site just.fr dans la rubrique « nos agences ».

+ Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Coopération avec Madagascar, exposition ludique et pédagogique

Dans le cadre de la coopération décentralisée, Guingamp-Paimpol Agglomération consolide au fil des années ses liens avec Maritampona, commune à l'ouest d'Antananarivo, capitale de Madagascar. « Nous avons facilité la création d'un poste d'animateur local qui va aider les élus de la commune malgache à construire un projet de développement. L'Agglomération a également participé à la construction d'un deuxième collègue à Maritampona. Nous soutenons aussi des associations agricoles qui développent de nouvelles techniques », explique Samuel le Gaouyat, vice-président de l'Agglomération. Des échanges se font régulièrement entre les deux pays. Une délégation d'élus et de techniciens s'est rendue à Maritampona en 2022. À son retour, l'Agglomération a créé une exposition pour mettre en lumière

la coopération. « Il est intéressant de partager ce qu'on a pu vivre et apprendre de nos partenaires », explique Nathalie Gouérec, chargée de développement territorial. L'exposition circule désormais de commune en commune. Récemment, elle a fait escale à la Sirène, à Paimpol. Pierre Le Roy, professeur d'histoire-géographie au lycée Kerraoul, a invité ses élèves à la découvrir. « L'exposition aborde de nombreuses thématiques qui sont au programme de seconde, explique-t-il. Cette année, nous travaillons sur le thème « territoire, population, développement, quels défis ? » avec notamment les questions d'accès à l'eau potable ou à la nourriture, d'évolution démographique, d'éducation, de climat... C'était pour moi une étude de cas intéressante : l'exemple de Madagascar est très pédagogique. » ●

BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT

MAEC - Des aides financières pour des pratiques vertueuses

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont un dispositif issu de la politique agricole commune européenne. Il s'agit d'une démarche volontaire qui alloue une aide financière aux agriculteurs en contrepartie de pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement. Pour mettre à disposition ces aides à l'ensemble des agriculteurs de son territoire, l'Agglomération s'est positionnée comme structure porteuse de Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). « Les agriculteurs peuvent solliciter l'Agglomération pour une ou des mesure(s) correspondant à leur exploitation ou parcelle », explique Anne Le Brigant, technicienne agricole au sein du service Biodiversité et Environnement. Avant de contractualiser une ou plusieurs MAEC,

un diagnostic est réalisé pour s'assurer de la possibilité de respecter le cahier des charges. Il existe deux types de MAEC : les MAEC système s'appliquent à l'ensemble de la surface de l'exploitation : elles peuvent concerner l'eau (avec l'amélioration de la qualité en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires par exemple), le sol (pour favoriser les rotations de culture et le non-labour) et l'encouragement des systèmes herbagés. Les « MAEC biodiversité » sont destinées à des zones précises et permettent la préservation des milieux humides et de la biodiversité. En contrepartie des aides, les agriculteurs s'engagent à respecter un cahier des charges pour une durée de cinq ans.

Sur le territoire

- 174 exploitations agricoles engagées.
- 7 893 hectares en MAEC système.
- 850 hectares en MAEC biodiversité.
- 16 000 mètres linéaires de talus.
- 1,75 million € de retombées économiques en 2023 pour notre territoire. ●

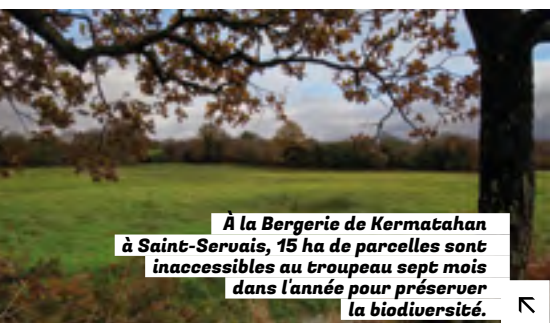
Pour plus d'informations :
Anne Le Brigant, technicienne agricole
a.brigant@guingamp-paimpol.bzh
06 80 15 90 49

PROJET DE TERRITOIRE



Cap sur 2030

Le projet de territoire est un document rédigé en 2018 au lendemain de la création de Guingamp-Paimpol Agglomération. Il s'agissait alors de réunir les élus des sept EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) fusionnés afin d'élaborer un projet commun en définissant les principaux enjeux, actions et compétences. « Le but était d'imaginer le développement de l'Agglomération et de construire des réponses innovantes aux enjeux du moment », explique Aurélie Thébaud Le Pivert, Directrice Territoires, Citoyenneté et Coopérations. La ligne de conduite du projet de territoire a été validée en 2019. Mais aujourd'hui, Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération, souhaite requestionner ce projet. « D'une part parce que de nouveaux élus sont arrivés avec les élections de 2020, mais aussi parce que l'Agglomération s'est structurée avec d'autres schémas et d'autres plans stratégiques comme le plan climat. Aujourd'hui, une mise à jour est nécessaire afin de répondre aux problématiques actuelles, qu'elles soient sociales, numériques, sociologiques, démocratiques et climatiques. Nous voulons travailler avec les élus, les conseillers communautaires et les élus municipaux membres des commissions de l'Agglomération. Nous souhaitons aussi impliquer la population ; nous avons déjà réalisé un podcast qui permettra de lancer les débats. Nous allons aussi associer le Conseil Citoyen de l'Agglomération ». La concertation a débuté début septembre et devrait se terminer en fin d'année, la rédaction et la mise en forme seront effectuées au premier trimestre 2024. « Nous pourrions ainsi mettre en cohérence le projet de territoire et le projet d'investissement pour nous projeter à l'horizon 2030 ». ●



À la Bergerie de Kermatahan à Saint-Servais, 15 ha de parcelles sont inaccessibles au troupeau sept mois dans l'année pour préserver la biodiversité. ↩

MOBILITÉ

Encourager la pratique du vélo

Teebike, électrifiez votre vélo

Depuis plusieurs années, l'Agglomération propose un service de location longue durée de 180 vélos à assistance électrique. Pour compléter ce parc, une dizaine de vélo équipés de roues électriques fournies par la société Teebike ont été acquis. Moins onéreuse que l'achat d'un vélo à assistance électrique, la roue s'adapte sur la plupart des vélos et est connectée avec un smartphone – la roue peut fonctionner même si le téléphone n'a plus de batterie. Ces vélos sont disponibles en location longue durée selon les mêmes modalités que l'ensemble des vélos mis à disposition des usagers.



Guingamp-Paimpol Agglomération développe les mobilités douces sur son territoire, avec une attention particulière portée sur le vélo. Pour encourager la pratique du deux-roues, l'Agglomération a lancé un appel à projet « Demain à Bicyclette » pour faire émerger ou accompagner des projets citoyens en lien avec le vélo. Les quatre associations qui ont candidaté ont toutes obtenu une aide financière qui s'élève de 200 € à 1 000 € et pourront bénéficier, selon les besoins, d'un accompagnement technique pour la réalisation de leur projet.

Les lauréats

Cirque en flotte

L'association circassienne souhaite développer un mode de transport plus doux et respectueux de l'environnement dans son quotidien.

Association Herborescence

L'association organise des représentations artistiques sur le territoire avec des déplacements à vélo pour aller jouer les spectacles d'un lieu à l'autre.

Pays d'Paimpol à Vélo

L'association paimpolaise de cyclistes du quotidien prévoit de proposer des sessions de formation à destination de différents publics : adultes, enfants en milieu scolaire, périscolaire ou extrascolaire...

Collectif Guingamp Climat

soutenu par l'Association Douar da Viken

Au cours d'une journée festive organisée en 2024, l'association souhaite promouvoir l'usage du vélo par l'organisation d'activités tels que la mise en place d'ateliers, de formations, d'une bourse aux vélos, et clôturera le "Défi Vélo Ecoles". ●



ÉNERGIE

La méthanisation, un levier pour le climat



Guingamp-Paimpol Agglomération a adopté en septembre un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui définit des objectifs de développement des énergies. « Une étude est menée pour chaque énergie. On l'a fait avec l'éolien, maintenant nous allons étudier la méthanisation », explique Marc Enel, chargé de mission à l'Agglomération. Cette étude, menée conjointement avec Leff Armor Communauté – débutée en juillet et qui devrait durer un an - permettra de réaliser un diagnostic et de comprendre les opportunités liées au développement de la méthanisation. Trois phases sont engagées.

La phase 1

Achevée en octobre, elle a permis de faire un état des lieux du territoire et de définir les ressources disponibles.

La phase 2 (en cours)

Elle est dédiée à l'étude des opportunités avec la définition des contraintes locales, environnementales et foncières : cette phase se terminera en juin 2024.

La phase 3

Menée en parallèle de la phase 2, est consacrée à la concertation. « Nous avons des objectifs fixés par le PCAET qui dépendent d'objectifs nationaux. Nous voulons que ces objectifs soient acceptables par la population, les élus, les exploitants agricoles et les industriels ». Le rôle de l'Agglomération n'est pas de développer des projets de méthanisation ni de se mettre en compétition avec des projets existants ou en construction. « Nous voulons accompagner et faire émerger des projets potentiels en donnant notre expertise aux communes et aux agriculteurs. L'idée de cette planification est de poser des règles pour que les projets ne se fassent pas au détriment de la population et pour qu'ils puissent apporter des bénéfices au territoire. Nous invitons d'ailleurs les habitants à s'exprimer sur le sujet ». ●

Prochains ateliers à destination des habitants

Les 23 janvier et 13 février, de 18h à 20h30.
Lieux des rendez-vous à consulter sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh ●



+ Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

ZOOM SUR

L'eau, un bien commun



LA NOUVELLE RÉGIE
« GUINGAMP-PAIMPOL EAU »
AU SERVICE DES USAGERS



POUR GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION, L'EAU POTABLE EST UN BIEN ESSENTIEL QUI DOIT ÊTRE ACCESSIBLE ET DISPONIBLE EN QUALITÉ ET EN QUANTITÉ POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE.

Rendez-vous en page 2 du magazine pour découvrir le cycle domestique de l'eau, ou comment se passe concrètement l'accès à l'eau !



Le 1^{er} janvier 2024 marquera un tournant dans la gestion de l'eau et de l'assainissement : l'Agglomération met en place une régie au service de ses usagers, pour les 60 000 habitants des 29 communes de sa responsabilité (les autres sont accompagnées par des syndicats d'eau potable). « La régie va permettre de simplifier et d'identifier la compétence eau et assainissement au sein de l'Agglomération. Avant, ce travail était délégué à des entreprises extérieures. Il y avait alors une vingtaine d'interlocuteurs et il était parfois complexe de s'y retrouver. La régie va permettre de clarifier la relation entre l'abonné et la structure qui fournira l'eau. Ainsi, l'Agglomération aura une véritable maîtrise publique de la compétence eau et de la protection de l'environnement avec des assainissements collectifs et

non-collectifs », explique Rémy Guillou, Vice-Président Eau et Assainissement de Guingamp-Paimpol Agglomération. L'objectif étant de faciliter la relation avec l'utilisateur. La nouvelle régie prend le relais du service eau actuel et facilitera la maîtrise du fonctionnement et des coûts qui seront définis par les élus. Ainsi, la gestion totale du cycle de l'eau - de l'eau brute à son acheminement dans les foyers en passant par le traitement et le reversement dans le milieu - sera maîtrisée par l'Agglomération et donc la collectivité. La régie va permettre à Guingamp-Paimpol Agglomération de devenir une entité plus autonome et plus efficace sur la question de l'eau. L'exploitation technique sera confiée à des sociétés privées spécialistes du sujet, mais l'entité décisionnaire sera bel et bien l'Agglomération.

Concrètement, comment ce changement va-t-il s'opérer ?



Pour l'exploitation des usines et des réseaux, l'Agglomération sera accompagnée par des entreprises spécialisées dans les métiers de l'eau. Il n'y aura donc pas de coupures le temps du transfert. L'Agglomération assurera une continuité de service, les habitants ne verront donc aucune différence concernant leur alimentation en eau entre le 31 décembre et le 1^{er} janvier !



Pour ce qui est des abonnements, chaque usager a reçu un courrier nominatif à la mi-décembre lui indiquant la démarche complète à suivre pour le transfert des coordonnées et des références bancaires. En effet, les autorisations de prélèvement ne peuvent pas être transférées automatiquement.



Chaque abonné recevra en janvier une facture envoyée par l'entreprise délégataire dont il dépendait en 2023. Cette facture concernera la consommation effective du foyer jusqu'à la fin de l'année 2023. Elle fera aussi office de clôture du contrat avec le délégataire avant le passage en régie du 1^{er} janvier.



Après la mise en place de la régie, les usagers recevront une facture en mai et en novembre – sauf dans le secteur de Paimpol où est opérée la télérelève. L'édition des factures se fera comme avant. La différence sera l'entité émettrice puisqu'elles seront envoyées au nom de l'Agglomération, leur contenu et leur lecture seront également simplifiés. Un numéro unique sera mis en place pour centraliser les demandes et les questions et un numéro d'astreinte permettra de signaler toute urgence. Des nouveautés seront aussi à prévoir dans les années qui viennent puisque la télé-relève sera étendue à tous les foyers d'ici 2026.



La régie remet ainsi la relation avec les usagers au centre des préoccupations de Guingamp-Paimpol Agglomération. La maîtrise du service permettra aussi de mieux sensibiliser le territoire aux économies d'eau et d'inciter à faire attention à ses usages. « L'eau est une ressource limitée. Comme chacun de nous l'a fait pour l'électricité, nous encourageons la population à consommer l'eau de façon raisonnée », conclut Rémy Guillou.

Besoin d'aide ?

Un numéro unique est mis en place, quel que soit le problème que vous rencontrez (problèmes de facturation, signalement d'un déménagement ou d'une ouverture de compteur, signaler une fuite...)

02 96 16 14 40

- Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h de façon continue.

Un accès dédié aux interventions d'astreinte en cas d'urgence sera également mis en place et sera accessible 24h/24.


 PORTRAIT

Armor Vêtements

À CALLAC,
LE VÊTEMENT SELON
RÉGINE FERCOQ



“ Dix-sept ans déjà que Régine Fercoq a ouvert sa boutique Armor Vêtements, située au cœur de Callac. En 2002, c'est un coup de foudre pour le magasin qui la pousse à s'y intéresser de près. Elle apprend que la gérante de l'époque fera valoir ses droits à la retraite en 2006, ce qui lui laisse quatre années pour se former. « Je voulais avant tout comprendre le métier », explique-t-elle.

Le Pass Commerce

Le Pass Commerce concerne les entreprises artisanales ou commerciales indépendantes qui souhaitent réaliser des investissements plafonnés à 6 000 €.

Pour plus d'information sur ce dispositif : renseignez-vous auprès du Service Économie, Emploi et Relations Entreprises de Guingamp-Paimpol Agglomération :

- deveco@guingamp-paimpol.bzh
- 02 96 40 23 88

Après un bilan de compétences et une formation spécialisée en gestion de commerce, elle collabore avec l'ancienne gérante pour faire la transition, avant d'ouvrir officiellement sous son nom en octobre 2006. Une belle aventure allait commencer. Cinq ans plus tard, en 2011, Régine apprend que la pharmacie mitoyenne est en vente. « J'étais alors locataire de mon local, qui devenait trop petit. C'était l'occasion d'augmenter la surface de vente ». Elle achète le bâtiment et installe sa boutique au rez-de-chaussée. « La pharmacie avait laissé le mobilier, je l'ai réutilisé en mettant ma touche personnelle ! ». En 2019, Régine entreprend des travaux d'électricité et de peinture, et obtient l'aide de Guingamp-Paimpol Agglomération pour bénéficier du Pass Commerce. Le dispositif lui permet de donner un coup de neuf à l'intérieur du magasin et d'installer des LED, moins consommatrices en énergie. Pour Régine, c'est aussi l'occasion de réfléchir à la gestion de sa boutique et des stocks. En 2022, elle signe un contrat d'affiliation avec la franchise Armor Lux. Elle concilie ainsi son activité d'indépendante à celle d'une commerçante franchisée. « Je souhaitais garder certains articles, comme la lingerie, qu'Armor Lux ne propose pas, ou certaines marques que mes clients affectionnent ». Elle décide également de réagencer son espace de vente et fait de nouveau appel à l'Agglomération pour un coup de pouce. Grâce aux aides, elle engage des travaux pour refaire le sol afin de l'adapter au mobilier fourni par Armor Lux. Elle supprime également des portants au milieu de la boutique pour transformer l'espace. L'aide lui permet d'investir dans du nouveau mobilier. « Le nouvel aménagement était plus plaisant pour moi et plus fonctionnel pour la clientèle. Cette nouvelle organisation et ce nouvel agencement m'ont facilité le travail et m'ont permis de lever le pied ! ». ●

Armor Vêtements | 10 place du 9 avril 1944 | 22160 Callac
02 96 45 93 30 | Facebook : Armor Vêtement

Dans cette rubrique, nous avons choisi de valoriser la proximité, les circuits courts et les relations prestataire-usager car les liens qui se tissent entre les individus, les associations ou les entreprises placent la valeur humaine au cœur de notre territoire.

PORTRAITS CROISÉS

Jean-Marc Coatrieux

COORDINATEUR DES RÉGIES

Le « petit cycle de l'eau »

Depuis trois ans, Jean-Marc Coatrieux coordonne et suit les régies déjà existantes sur le territoire de l'Agglomération pour l'eau et l'assainissement. Ce natif du territoire met ses connaissances au service de Guingamp-Paimpol Agglomération pour assurer un soutien technique et logistique. Avec la mise en place de la nouvelle régie eau, ses missions vont évoluer. « Le service est passé intégralement en régie au 1^{er} janvier 2024, avec des prestations de service et d'exploitation. Nous avons choisi des prestataires, ma mission est d'assurer le suivi des lots techniques. Une collègue gère la partie clientèle ». Au 1^{er} janvier, Jean-Marc est devenu le coordinateur de

la cellule exploitation. Depuis un an, il a suivi de près la mise en place de la régie. « Je me suis calé sur la délégation de service public pour anticiper le passage à la régie, explique-t-il. Nous sommes passés par une phase de tuilage afin de préparer le démarrage au 1^{er} janvier. Je suis là pour assurer le passage de témoin et la continuité du service public. Nous veillons à ce que les engagements prévus soient respectés en termes de réglementation, de normes de potabilité, etc... ». Une fois la régie opérationnelle, Jean-Marc veillera à l'optimisation des outils et à l'amélioration de la filière et des réseaux.



➤ **Jean-Marc Coatrieux**

Le grand cycle de l'eau

Cycle naturel, qui décrit le long voyage effectué par l'eau dans l'atmosphère, à la surface et sous les sols de la Terre.

Le petit cycle de l'eau

+ Parcours de l'eau de la ressource au robinet, puis du robinet vers la nature.

Gilles Huet

REPRÉSENTANT LOCAL D'EAU ET RIVIÈRES

Le « grand cycle de l'eau »



➤ **Gilles Huet**

Gilles Huet est le représentant local d'Eaux et rivières, association qui œuvre à la protection de l'environnement et plus particulièrement des milieux aquatiques. « Les questions autour de l'eau sont particulièrement prégnantes sur le territoire. Nous avons des enjeux quantitatifs qui relèvent de la ressource disponible pour couvrir l'ensemble des besoins, des enjeux autour de la modernisation des équipements pour les industries, mais aussi des enjeux de qualité pour maintenir la biodiversité ». En lien avec le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), outil de planification qui définit les grandes orientations politiques de l'eau (de façon concertée avec les élus, usagers et services de l'état réunis au sein de la commission locale de l'eau), l'association œuvre à la conservation de la qualité du milieu aquatique, des sources jusqu'au littoral. « Nous mettons en application les dispositions dictées par

le SAGE, qui édite des documents avec une portée juridique », explique Gilles. C'est un homme de terrain : il suit l'évolution des zones aquatiques, et a une mission d'alerte lorsque cela est nécessaire. « Je participe aux instances locales qui concernent l'eau pour faire en sorte de répondre à tous les défis évoqués ». Gilles Huet contribue aussi à des actions de restauration des milieux par exemple, ou de nettoyage des cours d'eau. À tout ceci s'ajoutent des missions d'éducation et d'information au public sur les enjeux liés à l'eau.

Pour découvrir le parcours de l'eau avant votre robinet, rendez-vous en page 2 de ce magazine.





MES SERVICES

Des nouveautés pour vos déchets !

Nouveau calendrier de collecte :

Nouvelle année, nouveau look ! Le calendrier des déchets que vous allez bientôt recevoir se refait une beauté. Auparavant externalisé, le calendrier est désormais entièrement réalisé au sein du Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets. Le format A4 portrait a été privilégié pour clarifier le contenu et permettre de planifier par jour de collecte. Des changements sont à prévoir, notamment à Brélidy ou Landébaëron où les collectes seront inversées par rapport à l'année dernière. Paimpol était auparavant divisée en deux secteurs, en 2024, l'ensemble de la commune sera collectée le vendredi. Saint-Clet et Kerfot changent de jour de collecte. « Ces modifications permettent à l'Agglomération de travailler sur l'harmonisation des collectes », explique Marie Da Costa, Responsable Prévention et Sensibilisation au tri. Le calendrier sera commun aux communes qui ont le même jour de collecte.

Du nouveau concernant les biodéchets !

Afin d'encourager les habitants, les entreprises ou les commerçants à composter, l'Agglomération engage un état des lieux pour définir précisément les besoins. Un bureau d'étude sera prochainement retenu pour élaborer ce travail. « Il s'agit de trouver de nouvelles solutions pour que les biodéchets n'aillent plus dans les ordures ménagères », explique Julie Le Bizec, Directrice de la Valorisation des Ressources. L'étude permettra d'identifier les professionnels ou restaurateurs pour évaluer quelle solution la plus adaptée peut être mise en place pour valoriser les biodéchets. « Nous définirons des scénarios pertinents en fonction de cet état des lieux et mettrons en place des outils en fonction des besoins individuels et collectifs. L'étude déterminera et identifiera les lieux qui auront besoin de collecte – par exemple les centres-ville, restaurateurs

ou la restauration collective – et nous pourrons ainsi faire évoluer le service pour y répondre ». En attendant, l'Agglomération accompagne toutes les personnes qui veulent valoriser leurs biodéchets. « *Le geste est exactement le même que pour le tri des emballages ! Actuellement, l'Agglomération prépare le travail pour être à jour des obligations légales d'ici à trois ans. Nous voulons aussi accompagner la démarche en formant ceux qui souhaitent encourager le compostage collectif dans les quartiers ou résidence avec la mise à disposition de composteurs plus grands. Ainsi, nous seront en mesure de définir les grands scénarios en fonction de cet état des lieux et les propositions à faire aux ménages et professionnels pour l'efficacité du service ».*

Des kits de compostage sont mis à disposition des habitants au tarif unique de 25 €.

L'application Hoali, un nouvel outil qui simplifie la gestion des déchets

Grâce à Hoali, les habitants et les personnes de passage/ou propriétaires de résidences secondaires peuvent gérer leurs déchets de façon simple et intuitive. L'application permet également de bénéficier d'informations adaptées au lieu d'habitation (consignes de tri locales, points de collecte, localisation et horaires des déchetteries, calendriers...). Lorsque l'utilisateur rentre son adresse, il a accès au calendrier et reçoit une notification la veille de chaque collecte. Il bénéficie aussi d'un accès à l'ensemble des points de collecte sur une carte et peut retrouver les recycleries associatives, les ressourceries, les bornes textiles ou les commerces engagés présents sur le territoire. Le guide du tri est aussi un outil novateur : il est possible d'avoir des informations pratiques par type de collecte ou par type de déchets. « L'utilisateur peut scanner le code barre d'un article pour savoir dans quelle poubelle mettre l'emballage ». D'autres informations sont également répertoriées comme des points d'eau permettant de remplir une gourde. Un formulaire permet de contacter plus rapidement les Services Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets. En cas de réclamation ou de question, les usagers ont la possibilité de faire remonter des informations au service comme les commandes de bacs, ou signaler des colonnes à verre pleines par exemple.

Téléchargez l'application !

Retrouvez le lien de téléchargement via notre site internet www.guingamp-paimpol-agglo.bzh / rubrique « mes jours de collecte ».

Vous pouvez également télécharger l'application sur Google Play ou l'Apple Store en indiquant « Hoali ».

L'application est compatible avec les téléphones et les tablettes. Le téléchargement est entièrement gratuit.



MES GRANDS PROJETS



Visite guidée de la Maison de l'estuaire à Plourivo

LA MAISON DE L'ESTUAIRE À PLOURIVO, PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DEPUIS 1996, EST EN RÉNOVATION. L'AGGLOMÉRATION, GESTIONNAIRE DU LIEU, A PARTICIPÉ AU FINANCEMENT DU PROJET À HAUTEUR DE 90 000 EUROS SUR LES 600 000 EUROS DE MONTANT DE TRAVAUX ENGAGÉS. PETIT TOUR D'HORIZON AVANT LA RÉOUVERTURE PRÉVUE EN AVRIL 2024.

“ Créer de la vie et de l'animation ”

La Maison de l'estuaire fait peau neuve ! Fermée depuis décembre 2022 pour cause de travaux, elle bénéficie actuellement d'une rénovation complète qui respecte à la fois l'environnement, l'authenticité et le bâti ancien du lieu. La réhabilitation de la structure va



permettre de rafraîchir le bâtiment et d'accueillir le public dans de meilleures conditions. Les matériaux utilisés (chaux chanvre par exemple) permettent de garder l'âme de la Maison. « *Le bâtiment était vieillissant et vétuste, nous avons souhaité le remettre en état afin de réaliser des économies d'énergie mais aussi pour le rendre plus accessible* », explique Céline Cabon, cheffe du service biodiversité et environnement. Une chaudière bois, par exemple, va permettre de réaliser des économies et d'émettre moins de CO2. Tout a également été étudié pour accueillir le public : la Maison de l'estuaire a vocation à devenir un lieu convivial et chaleureux. Concernant l'aménagement intérieur, tout a été revu et repensé. Au rez-de-chaussée, une salle d'animation modulable de 96 m² accueillera des groupes, des expositions, des conférences, des événements ou des réunions. « *Nous souhaitons que le bâtiment soit le plus ouvert possible* ».

En parallèle des travaux, Guingamp-Paimpol Agglomération a travaillé un nouveau projet pour le site : « *Nous souhaitons l'ouverture de la maison de manière régulière. Pour cela, nous allons construire un programme d'animation pour les visiteurs et les habitants qui concernera aussi les périodes hors-vacances, ce qui permettra d'accueillir le public tout au long de l'année* ». À l'étage, une grande salle de réunion sera mise à disposition de l'Agglomération, des communes et des associations. Un lieu de travail accueillera également l'équipe du service biodiversité et espaces naturels de l'Agglomération. Au dernier étage, enfin, un logement sera mis à disposition des artistes en résidence, des stagiaires, ou pour des besoins d'hébergement ponctuels. La réouverture est prévue pour les vacances de Pâques 2024, avec une inauguration début avril. ●

+ Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

MES ÉVÉNEMENTS

Vous y étiez...

1 // 8 SEPTEMBRE 2023

EAU ET ASSAINISSEMENT

Inauguration de la station d'eau potable
Le président de l'Agglomération a inauguré l'usine d'eau potable d'Yvias en présence du Président du Sdaep, du Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, la Maire d'Yvias, le Sénateur, le Sous-préfet de Guingamp et de nombreux élus.



1

2 // 5 OCTOBRE 2023

ÉLUS

La rentrée des élus

Les élus municipaux de l'Agglomération se sont rassemblés au Roudourou à Guingamp pour un moment d'échanges autour de plusieurs thématiques. Relation Agglo' - communes, animation des territoires...



2

3 // 9 AU 22 OCTOBRE 2023

SANTÉ

Semaine d'informations sur la santé mentale

La 34^e édition était coordonnée par le Contrat Local de Santé avec la participation de nombreux partenaires des territoires. L'objectif : sensibiliser le public aux questions de santé mentale afin de réhabiliter ce droit, parfois négligé à certains âges.



3

4 // 19 OCTOBRE 2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rentrée des entreprises

Entreprises, structures d'accompagnement, élus et agents de l'Agglomération étaient rassemblés dans le cadre de la 3^{ème} édition de la Rentrée des entreprises sur le thème « De la création à l'innovation ».



4

5 // 25 ET 26 OCTOBRE 2023

HABITAT

Bien vieillir à domicile

L'adaptation du logement des seniors était au cœur des deux représentations de la pièce de théâtre "Madame Reinette" organisées par Soliha avec la compagnie Folial à Paimpol et Saint-Agathon.



5

6 // 13 AU 28 NOVEMBRE 2023

JEUNESSE

Place aux familles

En novembre, c'était la 3^e édition de place aux familles. Une bonne manière de célébrer la famille et d'échanger autour de sujets importants ! Plusieurs événements avaient lieu sur l'ensemble du territoire, permettant d'apprendre, échanger, jouer et partager.

6

NATURE

Balades et randonnées, soyez vigilants !



La tempête Ciaran n'a pas épargné les circuits de randonnée sur notre territoire, c'est pourquoi nous vous invitons à la plus grande vigilance lors de vos balades. Si vous souhaitez participer activement à la remise en sécurité des sentiers, n'hésitez pas à signaler quelconque problème rencontré sur les chemins. Pour cela, rien de plus simple, il vous suffit d'installer l'application Suricate et d'envoyer un signalement.



MON AGENDA

Y serez-vous ?

JANVIER

17

MUSIC HALL

Médiathèque de Guingamp
Concert des élèves de l'école de musique de Guingamp.



19

THÉÂTRE**UN JACQUES DANS UN PRÉ VERT**

Centre Culturel La Sirène - Paimpol
C'est l'histoire de Monsieur Paul qui, une valise et une guitare à la main, va comme chaque matin pousser la chansonnette au coin des rues et au café du coin, « Le Petit St Germain »...

29 au 30

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

Roudourou à Guingamp
Prêts à découvrir de nouvelle façon de cuisiner nos produits locaux ? Alors on se donne rendez-vous pour la troisième édition du festival !

AVRIL

26

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Vote du Budget 2024.

26

FESTIVAL DE LA JEUNESSE

L'événement revient pour une 2^e édition ! Avec deux temps forts en perspective, c'est le rendez-vous incontournable des jeunes mais aussi des familles !

26

CONCERT DES PIANISTES

Centre Culturel La Sirène - Paimpol
Les pianistes de l'école de musique de Paimpol vous partagent leur répertoire !

30

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Orientations budgétaires et rapports d'activité.

MAI

1^{er} au 31

MAI À VÉLO

L'Agglomération s'associe de nouveau à l'événement qui rassemble toutes les initiatives cyclables organisées sur le territoire. Un mois pour adopter le vélo !

MARS

16 au 23

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Venez découvrir des animations et ateliers pour faire le plein de bonnes énergies avec votre bébé.

20 au 23

SEMAINE NATIONALE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Comme chaque année, l'Agglomération poursuit ses actions de sensibilisation grand public sur l'impact des pesticides et sur les alternatives à leur utilisation. Rendez-vous dans vos déchèteries pour des animations et des démonstrations !

Pour ne rater aucun événement à venir !

+ Retrouvez l'agenda régulièrement mis à jour sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

En **2024**
faisons le choix
du collectif !



Meilleurs Vœux
Gwellañ Hetoù